

# LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER – 1842 – 1917 – Libre-penseur et maire de Saumur

5 janvier 2013 – N° 90 Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte – 49730 VARENNES sur Loire  
• 02 41 51 73 79

• [georges.douspis@wanadoo.fr](mailto:georges.douspis@wanadoo.fr) - [www.lalibrepensee.com](http://www.lalibrepensee.com)

## SOMMAIRE :

- P 1 - P 2 = - Longué – Angers – Florange.
  - P 3 = AG reprise de carte et galette arrosée.
- Vendredi 11 janvier 20h 30.

## Longué – Angers – Florange

Deux événements locaux anecdotiques qui, naguère, ont défrayé la petite chronique en Maine-et-Loire, ainsi qu'un événement d'une tout autre ampleur, national par ses conséquences mais international par certains de ses protagonistes permettent de comprendre que la "laïcité ouverte" n'a rien d'un concept philosophique spéculatif et vaporeux mais plonge ses racines dans la réalité la plus concrète, voire la plus triviale.

A première vue, ces faits n'ont aucun rapport les uns avec les autres, et pourtant...

Le premier s'est déroulé dans une petite bourgade voisine de Saumur de quelque 7000 habitants. Le Courrier de l'Ouest y a consacré un article et une photo.

Voici de quoi il retourne : Depuis des dizaines d'années (1928) il existe à Longué un patronage laïque qui fut et reste encore très actif. Cette Amicale laïque avait conquis de haute lutte le droit d'occuper une salle municipale, à elle entièrement réservée en permanence.

Or, le 11 novembre dernier, dans cette salle qui porte le nom de Paul Biet, le premier instituteur public de Longué (1871-1901) le maire a réuni un aréopage de haute volée. Il y avait là : Monseigneur Defois, archevêque de Lille et commandeur de la Légion d'Honneur, F. X. Gourdon président de la fondation pour le patrimoine, l'Amiral Bizard et de très nombreux légionnaires (titulaires de la Légion d'Honneur). Tout ce beau linge était rassemblé pour signer une convention de souscription en faveur de la restauration de... l'église Notre-Dame-de-la-légion-d'Honneur.

Un bel exemple de laïcité ouverte !

Evidemment, les laïques du cru ont immédiatement réagi en envoyant une missive à Monsieur le Maire, lequel a répondu fort jésuitiquement, légitimant l'intrusion du sabre et du goupillon au sein de l'Amicale laïque : « [...] aucune discussion ni politique, ni religieuse n'ont eu lieu. Seule a été évoquée [...] la souscription pour la rénovation de l'Eglise Notre Dame de la légion d'honneur, patrimoine de la ville. [...] Enfin, aucun prosélytisme religieux n'a été engagé. »

Ben, voyons !

Cependant on est en droit de s'interroger : Alors que l'Eglise est en perte de vitesse, curés en voie d'extinction et paroissiens espèce menacée, comment cela est-il possible ? Comment les curés peuvent-ils se permettre ce type de provocation ?

La réponse se trouve peut-être dans le deuxième événement local.

À Angers, la municipalité a imaginé d'organiser une cérémonie de plantation d'un "arbre de la laïcité" le 9 décembre dernier et a invité la Libre Pensée à participer à la chose, invitation que notre Président a déclinée en mettant en évidence le double langage de ce maire socialiste qui fait voter, au Conseil de Communauté d'Angers-Loire Métropole une subvention de 775000 €, à l'association Saint Yves, gestionnaire de ce qui s'appelle, par abus de langage, l'Université Catholique de l'Ouest !

Encore un bel exemple de laïcité ouverte !

Ainsi, l'Eglise peut se permettre ce qu'elle a fait à Longué parce que les autorités publiques, les élus prétendument socialistes, bafouent quotidiennement ce qu'ils devraient défendre bec et ongles : la loi



